

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lyxor S&P Eurozone ESG Dividend Aristocrats (DR) UCITS ETF - Dist ("fonden")

ISIN : LU0959210278 - Un compartiment de la société de gestion d'actifs MULTI UNITS LUXEMBOURG (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.

Géré par Amundi Asset Management, une filiale du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif d'investissement du Fonds est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice S&P Euro ESG High Yield Dividend Aristocrats Net Total Return (l'« Indice de référence »), libellé en euros (EUR), tout en minimisant la volatilité de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'Indice de référence (l'« Écart de suivi »). Le niveau anticipé d'Écart de suivi dans des conditions de marché normales est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indice de référence vise à mesurer la performance de 40 entreprises affichant des dividendes et une note ESG élevés issues de l'indice S&P Europe BMI (l'« Indice parent ») avec un classement des pays de la zone euro. Afin d'être éligibles à l'inclusion dans l'Indice de référence, les actions doivent satisfaire à des critères qui s'appliquent lors de trois étapes consécutives : (i) critères fondamentaux, (ii) exclusions basées sur une note ESG et selon une approche « best-in-universe » et (iii) exclusions basées sur les activités commerciales et l'initiative Global Compact des Nations Unies. La méthodologie de notation ESG est basée sur des questions clés y compris, entre autres, la gouvernance d'entreprise, le reporting environnemental et les indicateurs liés aux pratiques de travail. Pour plus d'informations relatives aux objectifs ESG généraux et spécifiques visés par le Fonds, veuillez vous référer au Code de transparence du Fonds disponible sur le site Internet <https://www.amundiETF.com/>. Les limites de la méthodologie de l'Indice de référence sont décrites dans le prospectus du Fonds au travers des facteurs de risques tels que le risque de marché lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG.

Des informations supplémentaires sur les indices S&P sont disponibles sur le site Internet de S&P (<https://us.spindices.com/>).

L'Indice de référence est un indice de rendement total net. Un indice de rendement total net mesure la performance des composants de l'Indice de référence selon le critère que tout dividende ou toute distribution sont intégrés dans les rendements de l'Indice de référence après retenue de l'impôt.

Le Fonds vise à réaliser son objectif via une réplification directe, en investissant principalement dans les titres composant l'Indice de référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de référence, le Fonds peut avoir recours à une stratégie de réplification par échantillonnage.

L'utilisation potentielle de cette technique est publiée sur le site Internet d'Amundi : www.amundiETF.com.

La composition actualisée des positions du Fonds est disponible sur le site Internet www.amundiETF.com.

En outre, la valeur liquidative indicative est publiée sur les pages Reuters et Bloomberg consacrées au Fonds, et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

La devise de la classe d'actions est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : IFD, actions internationales.
- **Politique de dividendes** : les sommes distribuables du Fonds (le cas échéant) seront distribuées.
- **Valeur liquidative** : calculée quotidiennement sous réserve que les bourses concernées fonctionnent et que les ordres puissent être couverts.
- **Rachats** : les investisseurs peuvent racheter leurs actions sur le marché primaire chaque jour de valorisation avant 17 h 00, heure du Luxembourg, et vendre leurs actions sur le marché secondaire à tout moment pendant les heures de négoce des places de cotation du Fonds.

Profil de risque et de rendement



Le rapport risque-rendement ci-dessus est basé sur la performance historique des actifs inclus dans le Fonds ou celle de son indice de référence, ou sur la performance calculée d'un portefeuille modèle. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 6 compte tenu de son exposition à l'Indice de référence. La catégorie 6 indique qu'il est possible de subir une lourde perte de capital dans des conditions de marché normales. La valeur de votre investissement peut changer considérablement et enregistrer des fluctuations quotidiennes considérables.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

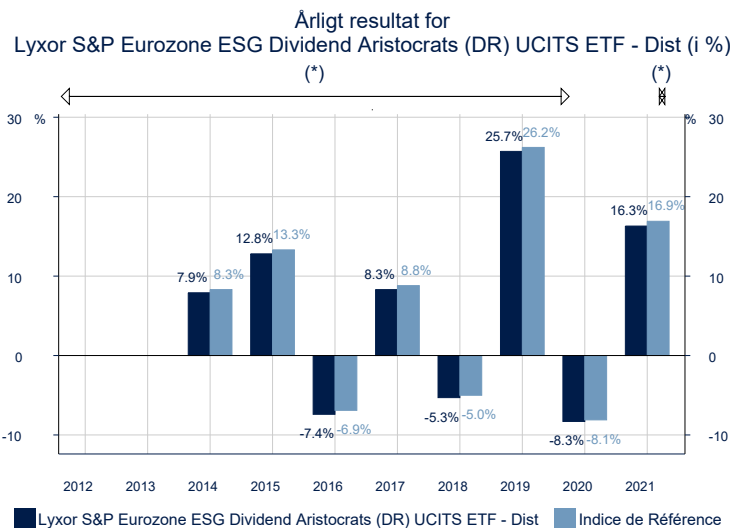
- **Risque de contrepartie** : le Fonds est exposé au risque qu'une contrepartie avec laquelle il a conclu un contrat ou une transaction devienne insolvable ou soit défaillante d'une autre manière, notamment lorsqu'il a conclu des transactions sur des instruments financiers dérivés, de gré à gré ou de prêts de titres. Si un tel événement se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut pas excéder 10 % de l'actif total du Fonds par contrepartie.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** : le Fonds investit dans des instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers dérivés peuvent présenter certains risques tels que (sans s'y limiter), le risque lié à l'effet de levier, le risque de volatilité élevée, le risque de valorisation ou le risque de liquidité. Si un tel risque se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque opérationnel** : en cas de défaillance opérationnelle de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir une perte, un retard dans le traitement des ordres de souscription, de conversion, de rachat ou autres perturbations.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet www.amundiETF.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	Non applicable aux investisseurs du marché secondaire*
Frais de sortie :	Non applicable aux investisseurs du marché secondaire*
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. *Marché secondaire : étant donné que le Fonds est un ETF, les Investisseurs n'ayant pas le statut de Participants autorisés peuvent généralement acheter ou vendre des actions seulement sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs acquittent, ce faisant, des frais de courtage et/ou des coûts de transaction. Ces frais de courtage et/ou coûts de transaction sont facturés par ou versé à l'intermédiaire de l'investisseur, et non au Fonds ni à la Société de gestion. En outre, les investisseurs peuvent également supporter les coûts des spreads « acheteur-vendeur », soit la différence de prix entre le cours d'achat et le cours de vente de l'action. Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds acquittent les coûts de transaction sur le marché primaire.	
Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux sections correspondantes du Prospectus du Fonds.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année.	
Frais courants :	0,30 %.
Le taux des frais courants indiqué ici est une estimation des frais. Cette estimation intègre la réduction de la commission de gestion en vigueur depuis le 20 août 2021. Le taux indiqué ici correspond au taux applicable après cette date et diffèrera du montant exact des frais engagés sur l'ensemble de l'année y compris au cours de la période antérieure au changement. Le rapport annuel de l'OPCVM au titre de chaque exercice inclura le détail du montant exact des frais prélevés. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	Néant.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 19 août 2013. Lorsque l'Indice de référence est libellé dans une devise différente de celle du Fonds, la performance de l'Indice de référence est convertie dans la devise du Fonds à des fins de comparaison. Les opérations de change sont exécutées quotidiennement (taux de change WM/Reuters à 17 h 00 le jour considéré).

(*) Jusqu'au 11/03/2020, les performances du Fonds indiquées dans le présent document correspondent à une réplification indirecte de l'Indice de référence. À compter du 12/03/2020, les performances du Fonds indiquées dans le présent document correspondent à une réplification directe de l'Indice de référence.
(*) Jusqu'au 19/08/2021, l'Indice de référence du Fonds était l'indice SG Europe Quality Income.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : Société Générale Luxembourg.
De plus amples informations pratiques relatives au Fonds, au dernier prospectus en date, aux derniers rapports annuels et à tout rapport semestriel, le cas échéant, sont mises à disposition en français et en anglais, gratuitement, auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
Le Fonds est un compartiment de la Société MULTI UNITS LUXEMBOURG. Le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et tout rapport semestriel subséquent sont établis pour l'ensemble de la Société.
L'actif et le passif de chaque Compartiment sont dissociés en vertu de la loi (c.-à-d. que l'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour acquitter le passif d'autres compartiments de la Société). Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments sont détaillées dans le prospectus de la Société.
 - **Informations supplémentaires** : la valeur liquidative et d'autres informations concernant la classe d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet www.amundiETF.com.
Les informations relatives aux teneurs de marché, aux bourses, ainsi qu'à la négociation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site Internet www.amundiETF.com. La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par les bourses pendant les heures de négoce.
 - **Fiscalité** : la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel.
- La responsabilité d'Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet www.amundiETF.com, ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.
Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Amundi Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 01 juin 2022.